

Touche pas à ma hutte...

...Ou je te mords, est un très rapide résumé de la journée d'action pour la défense des huttes de l'étang de Chabaud Latour qui a eu lieu à Condé-sur-Escaut. Plus de 300 personnes dont de nombreux représentants cynégétiques et des élus locaux sont venus grossir les rangs de cette Assemblée Générale Extraordinaire pas tout à fait comme les autres organisée par l'Association des Chasseurs de Gibier d'Eau de Condé (ACGEC).



Un retour rapide en arrière sur la situation à Condé sur Escaut s'impose. Afin de mettre en place un projet éco-touristique sur les étangs de Chabaud Latour, le Conseil Général du Nord souhaite racheter les étangs de Condé à l'Etablissement Public Foncier (EPF). Mais le Conseil Général, présidé par Bernard Derosier, a demandé qu'avant la vente place nette soit faite. Comprenez que les vilains chasseurs soient mis dehors. Parmi les raisons obscures invoquées pour tenter de justifier l'injustifiable, il y aurait le fait que la chasse du gibier d'eau ne serait pas autorisée dans un espace naturel sensible... Cependant, la voile, le ski nautique et probablement à court terme le jet ski ne posent évidemment aucun problème... Tout ça pour bien vous montrer qu'une fois de plus on nous manque de respect, mais on nous prend aussi pour des imbéciles... !

Au passage, il est bon de savoir que le projet soutenu par le maire de Condé sur Escaut, Daniel Bois, et dont il a été forcé de dévoiler quelques contours, comprend piscines et bungalows ! Tout ça est bien sûr très "écologique" et en plus coûterait la bagatelle de 4 millions d'euro... Bref, nous comprenons maintenant beaucoup mieux pourquoi il ne faut plus de huttes à Condé, les chasseurs risqueraient de réveiller les pauvres touristes en plein milieu de la nuit !

Un signe fort

Le samedi 3 juillet risque bien de rester un jour important dans l'histoire de la chasse dans le Nord. En effet, alors que les beaux jours offerts par l'été auraient pu inciter les chasseurs en colère à aller flâner plutôt que de s'entasser dans une salle où la température était brûlante. Pourtant, ils étaient là et bien là pour défendre leur passion, leur vie. 300 valeureux chasseurs venus du Nord et d'ailleurs pour envoyer un signe fort aux autorités locales et surtout au Conseil Général. Parmi les personnalités présentes on trouvait pour la Fédération des Chasseurs du Nord, Michel Marcotte (Président), Louis Saint Ghislain (Vice Président), Ludovic Rempteaux (Secrétaire Général) et les administrateurs de l'arrondissement de Valenciennes Philippe Mégueule et Jean-François Diverchy. En voisins et amis, Willy Schraen et Jean-Michel Taccoen respectivement Président et Vice-Président exécutif de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais avaient fait le déplacement. Aussi présents du côté des chasseurs, la très respectée Association des Chasseurs de Grand Gibier des Ardennes et bien sûr notre Président Bernard Buisine.

Les politiques aussi assistaient à l'Assemblée Générale avec pour le Conseil Général, son Président Ber-

nard Derosier, le Président de la commission environnement au Département Charles Beauchamp et le Conseiller Général local Serge Vanderhoeven. Daniel Bois, le maire de Condé, était bien sûr aussi présent.

Tout ce beau monde était réuni un samedi après-midi de juillet afin de débattre de l'avenir d'abord des 6 huttes, puis des 17 autres dont la convention trentenaire arrive à échéance en 2013.

Une crise profonde

Les chasseurs ont voulu cette démonstration de force pour répondre à l'obstination et la politique de l'autruche menées par les autorités locales avec en tête le Conseil Général. Car au-delà de l'indignation provoquée chez les chasseurs par la volonté de les exclure, ces derniers ne se sont pas contentés de contester, ils ont proposé ! En effet, en partenariat avec la Fondation de Protection des Habitats de la Faune Sauvage, la Fédération des Chasseurs du Nord a proposé de racheter le site de Chabaud Latour à l'EPF pour le même prix que celui proposé par le Conseil Général, soit 264.000€... Ce dossier très bien préparé a été déposé en main propre par Jean-François Diverchy à l'EPF fin juin. En retour, les chasseurs n'ont reçu qu'une fin de non recevoir à peine polie. En même temps, pourquoi écouter ou tenter de négocier avec ces grossiers

chasseurs, car à force nous aurons leur peau doivent penser les anti-chasses. Une crise profonde commençait donc à s'installer et l'Assemblée Générale fut une réponse plus qu'adéquate.

Des avancées significatives

A la suite de l'Assemblée, les lignes ont commencé à bouger. En effet, les élus et l'administration ont compris que les chasseurs étaient venus à 300, mais que la fois suivante ils viendraient à 3 000 voir aussi nombreux qu'à Valenciennes début 2009... !

Ainsi une lueur d'espoir pointe son nez. En septembre prochain, Raoult Bary – Président de l'ACGEC – et Michel Marcotte seront reçus par l'Etablissement Public Foncier afin de discuter du possible rachat des étangs par la Fondation de Protection des Habitats de la Faune Sauvage, organisme financé par les chasseurs. Comme le rappelle Philippe Mégueule qui est aussi Vice-Président de l'ACGEC, de ce premier dossier des 6 huttes actuellement sous le menace du Conseil Général, dépend également l'avenir des 17 autres qui pourraient disparaître en 2013... mais les chasseurs resteront aux aguets jusqu'à bout, et cela l'administration, sclérosée par les trotskistes verts, semble l'avoir compris !

PAUL DE BEAUPUIS

Motion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de L'Association des Chasseurs des Etangs de Condé sur Escaut du 3 Juillet 2010

Nous, chasseurs de Condé, partenaires privilégiés, élus, collectivités, institutions, chasseurs de France et défenseurs du droit légitime de l'exercice de la chasse, réunis en assemblée générale extraordinaire ce trois Juillet 2010, motivée par le funeste projet d'éradication des huttes de chasse de Chabaud Latour, dénonçons :

- une discrimination notoire exercée à l'égard d'une partie de la société représentée principalement par la classe populaire ;
- une atteinte irrémédiable à un pan culturel et patrimonial de la région Nord Pas-de-Calais ;
- une atteinte au droit fondamental et légal de l'exercice de la chasse hérité depuis 1789 ;
- une campagne de désinformation pratiquée par l'EPF et le CG 59 sur le droit de chasser au sein des zones Natura 2000.

En conséquence et au regard de l'intention ferme d'achat des parcelles : B342 ; B476 ; B658 ; B347 et B604 sises Terrils n°195-195a dits « Ledoux », par la Fondation de Protection des Habitats de la Faune Sauvage, le collectif réuni prend acte et s'engage :

- à user de tous les moyens légaux, y compris en justice, pour défendre et pérenniser la chasse de nuit à la hutte, déclarée cause Nationale, dont Chabaud Latour est devenu le symbole ;
- à dénoncer et freiner la confiscation des territoires gérés de tous temps par les chasseurs ;
- à construire son projet de préservation et de gestion pour le maintien et le développement de la biodiversité sans exclure les activités récréationnelles et ludiques, telles et que : la pêche, le ski nautique, la voile, le canoë, le modélisme, l'observation ornithologique, le VTT, la randonnée...;

- à conserver les sites de nidification du Stern Pierre Garin ;
- à développer les actions pédagogiques envers les scolaires et le grand public ;
- à renforcer la communication entre les partenaires et à faire écho du partenariat au plan National ;
- à trouver les moyens avec les partenaires pour créer une vitrine et un musée vivant de la chasse au gibier d'eau en Pays de Condé.

L'ensemble du monde cynégétique rappelle sa détermination à faire reconnaître la chasse comme : outil incontournable à la gestion des habitats naturels, dits sensibles, préservés depuis des décennies par leurs seules actions ; à mettre un terme à l'idéologie verte anti chasse qui sclérose nos collectivités territoriales.